

## CONSEIL D'ECOLE N°1

### 1°) Présentation des membres du conseil d'école

- Mairie : Mme Duchesne

Absents excusés : Mme Garnier, Mr Le Gall

- Nombre de sièges de parents élus = nombre de classes soit 5 parents minimum mais possibilité d'avoir 5 titulaires et 5 remplaçants élus

Présents : Mme Martin, M. Beaujoin, M. Duclos, M. Laurent, M. Levesque, M. Monfort

Absente excusée : Mme Mendes

- IEN (Inspectrice de circonscription) : Mme Carré
- Equipe enseignante : Mme Sanquer-Paillard (CP) – Mme Guillou (CP/CE1) – Mme Brunel (CE1-CE2) – Mme Morin (CM2) – M. Hamonic (CE2 – CM1)  
Quatre nouvelles collègues en complément : Mme Balcou-Le Borgne (CP) – Mme Orain (CP/CE1) – Mme Corlay (CM2) – Mme Prioux (CE2 – CM1)

Absentes excusées : Mme Balcou-Le Borgne, Mme Corlay (CM2), Mme Prioux (CE2 – CM1)

### 2°) Élections des représentants de parents d'élèves

Vendredi 13 octobre 2017 (37 votants soit un taux de participation de 17.62 %)

Rappel : 20,09 % de participants en 2016 et 22,94 % en 2015.

### 3°) Rôle et compétences du conseil d'école

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre soit trois fois dans l'année scolaire. Le directeur convoque et établit l'ordre du jour. Des propositions peuvent être soumises par les participants sous réserve d'être communiquées suffisamment tôt, en amont du conseil.

C'est un lieu de débat et d'échange, les membres travaillent dans un esprit constructif, soucieux de l'intérêt de tous les élèves.

Le conseil :

- vote le règlement intérieur,
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire (sous réserve des accords de l'IEN et de l'IA),
- donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement et la vie de l'école, notamment sur :
  - les actions pédagogiques,
  - l'utilisation des moyens alloués,
  - les conditions de bonne intégration des enfants handicapés,
  - les activités périscolaires,

- la restauration scolaire,
- l'hygiène scolaire,
- la protection et la sécurité des enfants,
- adopte le projet d'école,
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles,
- et est informé de l'organisation des aides spécialisées.

Le procès-verbal dressé par le secrétaire de séance, est transmis à l'IEN pour avis de conformité puis affiché à l'école.

Des remarques peuvent être formulées quant à sa rédaction et à son contenu lors du conseil d'école suivant.

*Le texte de référence dans son entier :*

**[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=DC1834644912E51677E85E1FD0490D96.tpdjo11v\\_2?idSectionTA=LEGISCTA000018380826&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20121102](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=DC1834644912E51677E85E1FD0490D96.tpdjo11v_2?idSectionTA=LEGISCTA000018380826&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20121102)**

#### **4°) Règlement intérieur de l'école**

Le règlement a été adopté après l'ajout suivant :

**« Les rendez-vous médicaux sur le temps scolaire doivent garder un caractère exceptionnel ».**

Le nouveau règlement sera accompagné de la charte de laïcité.

Ces 2 documents seront distribués aux familles et seront à signer.

#### **5°) Rentrée 2017 – 2018 :**

Rentrée en musique (accueil des CP) : haie d'honneur avec un chant « il en faut peu pour être heureux » (des CE1 aux CM2)

Effectif au 9 novembre 2017 : 131 élèves actuellement (effectif stable)

Répartition :

<b>34 CP</b>
<b>31 CE1</b>
<b>26 CE2</b>
<b>22 CM1</b>
<b>28 CM2</b>
<b>131 élèves</b>

<b>CP</b>	24
<b>CP - CE1</b>	10 CP et 15 CE1 = 25
<b>CE1 - CE2</b>	6 CE1 et 20 CE2 = 26
<b>CE2- CM1</b>	6 CE2 et 22 CM1 = 28
<b>CM2</b>	28

## **Investissements 2016**

*Demandé au courrier d'investissements 2016 :*

**Dotation en fonctionnement** (fournitures scolaires, fournitures informatiques, livres et logiciels) : 7 490,10 euros (soit 57,62 euros/élève)

**Dotation et investissement :**

Ordinateur BCD : 516 euros

TNI : 4 000 euros

**Sorties activités pédagogiques**

Petites sorties : 1 050 euros

Grandes sorties : 1 122, 21 euros

Projet patinoire : 800 euros

*Obtenu :*

Tout a été obtenu excepté le TNI.

Il reste à contacter la société APLON pour acheter ce nouvel ordinateur. Le technicien viendra également pour vérifier les anti-virus (Kaspersky).

## **Sécurité**

Un formulaire pour la distribution de comprimés d'iode a été remis aux familles en début d'année ainsi qu'un document expliquant son rôle.

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué le 29 septembre 2017.

A la suite de cet exercice, une demande a été faite par l'école afin qu'un entretien des serrures des portails soit effectué. Cet entretien a été fait par les services concernés.

Un exercice d'alerte intrusion a été effectué le 12 octobre 2017. Tous les élèves ont été regroupés dans le couloir pendant 5 minutes dans le silence, dans les endroits où ils ne sont pas visibles de l'extérieur.

D'autres exercices du même type auront lieu au cours de l'année, ainsi qu'un autre concernant le confinement chimique.

## **Enseignement de l'anglais :**

Un échange de service entre Mmes Brunel et Sanquer-Paillard est mis en place pour permettre aux CE1-CE2 de bénéficier de cet enseignement.

## **Enseignement du « questionner le monde »**

Mme Brunel prend les CE2 de M. Hamonic les mardis et jeudis de 11 h à 11 h 45. Cela facilite l'enseignement de l'histoire et des sciences aux CM1 de M. Hamonic ; et également de réunir les CE2 sur des temps d'apprentissage et de récréation.

Mme Sanquer-Paillard et Mme Guillou accueillent pendant ce même temps les élèves de CP/CE1.

## **APC**

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) s'adressent aux enfants qui en ont besoin sur proposition des enseignants pour une séance par semaine.

- Aide dans les apprentissages
- Aide au travail personnel (comment apprendre une leçon, utiliser le cahier outil de la classe ...)
- Activité prévue par le projet d'école

Jours retenus : lundi, jeudi et vendredi de 16h10 à 17h10 selon les enseignants.

La prise en charge des élèves de Cycle 2 a été privilégiée pour les deux premières périodes.

## **Projets pour l'année en cours**

### **Présentation du Projet d'école 2016/2020**

(axes retenus : la compréhension de lecture, le vivre par la coopération, éducation artistique et culturelle, parcours citoyen et un volet numérique)

- Musique : 3 classes (CP-CE1, CE1-CE2 et CM2) bénéficient de l'intervention d'un étudiant du C.F.M.I (Centre de Formation des Musiciens Intervenants, à Rennes) tous les lundis pendant 45 min durant l'année scolaire.

- Travail en lien avec l'école maternelle : les élèves de CP/CE1, CE1/CE2 et CM2 vont lire des histoires en MS/GS .

Mise en place d'ateliers jeux mathématiques, cuisine, arts plastiques avec différentes classes de l'élémentaire et de la maternelle.

- CP : élevage de vers de terre et mise en place d'un lombricomposteur
- Projet patinoire pour les CP et CE1-CE2 : 6 séances auront lieu au cours des mois de mars et d'avril
- CP CE1 / CM2: visite au musée des Beaux arts le 14 novembre
- CE2-CM1 : twictée (sous réserve d'accord) et jeu d'échecs via les réseaux sociaux (sous réserve de formation pas trop tardive)
- Suite à une demande académique, la classe de CE2 - CM1 participera à la commémoration de la première Guerre mondiale le samedi 11 novembre sur la base du volontariat (lecture du poème de Jacques Hubert Frougier « 14-18 Folie meurtrière »)
- Projet opéra en lien avec l'école de musique Allegro : apprentissage de chant et écoute musicale, danse, mise en scène. Les élèves seront co-acteurs de ce projet.
- Projet en partenariat avec les animations du Bassin Versant Ille et Illet : notre école n'a pas été retenue.

Il reste à ce jour d'autres projets en cours de réalisation.

Pour aider à financer tous ces projets, la Coopérative scolaire bénéficie de subventions de la mairie et de l'A.P.E.M.A. La Coopérative est également alimentée par la vente de la photo de classe et par les ventes de gâteaux qui ont lieu tous les vendredis soir (depuis le 22 septembre), toutes les classes de l'école y participent (confection et vente) à tour de rôle.

Présentation du bilan financier de la Coopérative par la Mandataire Mme Sanquer Paillard.

NB : Les sorties scolaires de 2016/2017 ont été financées au 2/3 par la Coop, 1/3 seulement restant à la charge des familles.

## **6°) Travaux, achats**

- Travaux effectués :  
Fermeture du hall/installation de WC handicapés, TNI CE2-CM1, vérification et mise à jour du système d'alarme (clé pour déverrouiller l'alarme déclenchée)
- Travaux demandés :  
Fenêtres (classes déjà signalées), film occultant sur les portes-fenêtres et quelques vitres (en cas d'intrusion), un système permettant d'ouvrir la porte d'entrée du hall à distance (visiophone, gâche électrique ...), trois nouveaux tapis aux entrées

Les travaux et le ménage sont de qualité.

## **7°) Projection sur l'année 2017 2018**

Questions adressées à la mairie :

- Avez-vous initié une demande de révision des rythmes scolaires pour l'année 2018 - 2019 ?

Le processus est engagé. La demande de révision est en cours. Le maintien des TAP dépend de la poursuite de la dotation de l'état.

La mairie souhaite consulter tous les parents d'élèves sur ce sujet.

Précisions données par Mme l'inspectrice :

La décision doit être prise pour fin décembre. Toute demande de changement d'horaire est à faire pour le 15/01/2018.

L'avis du conseil d'école est obligatoire. Il faudra donc convoqué un conseil d'école extraordinaire.

Informations données par la mairie : Le département d'Ille et Vilaine ne finance plus le permis vélo. Les élèves de CM2 ne participeront donc plus à cette action.

Modification du collège de secteur pour les élèves de Vignoc : toujours en cours de réflexion.

Salle polyvalente: les travaux devraient commencer pendant la deuxième semaine des vacances de Noël.

## 8°) Questions diverses

À l'attention de l'équipe pédagogique :

Pourquoi avoir retenu un projet patinoire plutôt qu'un projet piscine ?

C'est un choix d'enseignant. La patinoire fait partie des activités de glisse qui sont au programme.

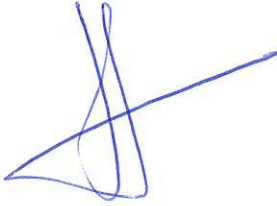
Facilité d'obtenir un créneau, (6 séances), activité moins onéreuse que la piscine.

De plus, actuellement la priorité est donnée au cycle 3 pour aller à la piscine.

Début du conseil d'école 18h30

Fin du conseil d'école 20h15

Le directeur, M. HAMONIC



La secrétaire, Mme BRUNEL

